

Quelle gouvernance renouvelée et quelles priorités en 2020 pour les questions de santé - biodiversité ?

Par Thierry Durand

Depuis quelques années et plus encore depuis le début de la pandémie de Covid-19, la communauté scientifique et les ONG environnementales alertent les pouvoirs publics sur l'urgence d'une meilleure prise en compte des questions de biodiversité et de santé globale dans les politiques publiques nationales et communautaires.

L'accélération de l'effondrement de la biodiversité planétaire, la perte de services écosystémiques de régulation et des facteurs d'amplification liés aux changements climatiques, font peser une menace majeure et sans équivalent connu à ce jour, sur l'ensemble de l'humanité et des écosystèmes terrestres.

Répondre avec pertinence et ambition aux enjeux émergents de santé-biodiversité dans le cadre de politiques publiques de santé-environnement suppose de remplir un certain nombre de conditions préalables.

Au-delà de la création d'un groupe de travail santé-biodiversité tel que celui du PNSE-3, qui a permis une forte dynamique d'acculturation et de projet, il s'agit de renforcer dans le PNSE-4 et les autres plans et programmes concernés, la composante « biodiversité » de l'approche one-health, de cibler et hiérarchiser les besoins de connaissance et de recherche, et de valoriser les acquis par une dynamique de projet interdisciplinaire, concrète et opérationnelle, associant largement les partenaires et pour partie ancrée dans les territoires.

Ces conditions peuvent être remplies en faisant reposer cette dynamique santé-biodiversité sur une gouvernance tripartite associant les ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de l'écologie. Sous réserve de veiller à certains principes comme la séparation entre les fonctions d'évaluation, d'expertise et de gestion, la création d'une mission d'animation santé-biodiversité pluridisciplinaire connectée aux parties prenantes en Région pourrait constituer un premier niveau de réponse. Cette mission travaillerait étroitement avec les membres d'un groupe de travail santé-biodiversité dont elle assurerait l'animation, elle aurait un rôle de pilotage stratégique et opérationnel et s'efforcerait de renforcer l'interopérabilité du PNSE et des PRSE avec les autres plans et programmes traitant de santé-biodiversité. L'OFB figure parmi les établissements les plus légitimes pour accueillir une telle mission.

Un schéma d'organisation est proposé, pour tenter de répondre aux principes énoncés et de matérialiser l'articulation des différentes fonctions de pilotage, d'animation et d'acculturation, d'expertise, de supervision et d'évaluation, laquelle pourrait impliquer, selon un processus restant à définir, le CGDD et les 3 conseils généraux concernés (CGEDD, IGAS et CGAER).

Au terme d'une courte phase d'installation et de gestion des urgences liée au calendrier de programmation budgétaire et aux actions signalées en cours, il est proposé de mettre en œuvre, sans attendre, 22 mesures clés. Les domaines qu'il est suggéré d'approfondir sont ceux de la connaissance, de la recherche et de la surveillance sanitaire, de l'analyse des perceptions et des intérêts à agir, de la mise en place de bonnes pratiques de gestion, de l'intégration des problématiques de santé - biodiversité dans les politiques publiques et de l'interopérabilité de ces dernières, de l'acculturation des acteurs, de l'appui technique aux porteurs de projets, et enfin de la coopération internationale.

What kind of renewed governance and priorities for health - biodiversity issues?

By Thierry Durand

For several years from now, and since the beginning of the Covid-19 pandemic crisis, the scientific community and environmental NGOs have been alerting public authorities to the urgent need to take better account of biodiversity and global health issues in national and community public policies.

The increasing rate of global biodiversity loss, the loss of regulating ecosystem services and amplifying factors related to climate change are posing a major and unprecedented threat to the whole humanity and to Earth's ecosystems.

Addressing emerging health-biodiversity issues with relevance and ambition within the scope of public health-environment policies, requires a number of pre-requisites to be fulfilled.

Beyond the creation of a health-biodiversity working group such as that of PNSE-3, which has enabled a strong dynamics of knowledge and project maturation, the aim is to strengthen the biodiversity component of the one-health approach in PNSE-4 and in the other plans and programmes concerned, to target and prioritise knowledge and research needs, and to enhance the value of what has been acquired, through a pragmatic and operational project dynamic involving the partners and partly anchored in the regions and local territories.

These conditions can be achieved by basing health-biodiversity dynamics on a tripartite governance involving the ministries of Agriculture, Health and Ecology. Provided certain principles are taken into account, such as separating the evaluation, expertise and management functions, the creation of a multidisciplinary health-biodiversity coordination task force connected to stakeholders in the Regions could be a first step in the process. This mission would operate very closely with the members of a health-biodiversity working group, which it would lead. It would have a strategic and operational steering role and would aim to strengthen the interoperability of the PNSE and the PRSE with the other national plans and programmes dealing with health-biodiversity. The French biodiversity agency is probably one of the most suitable institutions to host such a mission.

An organisational scheme is proposed, in an attempt to respond to the principles, set out and to materialize the interconnections between the different functions of steering, animation and acculturation, expertise, supervision and evaluation. Evaluation could involve, according to a process yet to be defined, the CGDD and the 3 General Councils concerned (CGEDD, IGAS and CGAAER).

After a short installation and emergency management phase, related to the budget programming calendar and ongoing signalled actions, it is proposed to implement, without delay, 22 key measures. It is suggested to investigate further the fields of knowledge, research and health surveillance, analysis of perceptions about problems and interests to be acted upon, the implementation of good management practices, the integration of health and biodiversity issues into public policies and their interoperability, the acculturation of stakeholders, providing technical support to project leaders, and finally the improvement of international cooperation.